

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Le 7 août 2012

SÉANCE ORDINAIRE

Présents : Monsieur le maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Robert Bérubé, Daniel Jean, Jean Santerre et Nicholas Ouellet.

Absents : Messieurs Jean Santerre et Nicholas Ouellet

212.08.12

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 août 2012 soit accepté tel que présenté.

213.08.12

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2012

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2012 soit adopté tel que présenté.

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Le directeur général mentionne que toutes les résolutions ont été envoyées à qui de droit ainsi que les paiements aux fournisseurs.

214.08.12

ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES, DES FACTURES ADDITIONNELLES ET DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que le directeur général soit autorisé à en faire le paiement.

INCOMPRESSIBLES FACTURES ADDITIONNELLES ET COMPTES À PAYER Réunion régulière – 7 août 2012			
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	MONTANTS	
Élus	Allocations juillet 2012	2 275.43 \$	
Frédéric Lee	Salaires sem du 24-06-2012 au 21-07-2012	2 613.55 \$	
Employés municipaux	Salaires sem du 24-06-2012 au 21-07-2012	25 974.15 \$	
REER employeur	Salaires sem du 24-06-2012 au 21-07-2012	757.72 \$	
REER employés	Salaires sem du 24-06-2012 au 21-07-2012	757.72 \$	
	Total:	32 378.57 \$	
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	No. Chèque	MONTANTS
Col. Ste-Anne-La Pocatière	Don annuel	4942	250.00 \$
Gervais Lévesque	Remb. Achat symposium	4939	184.88 \$
FQM	Congrès septembre	4941	914.05 \$
Louise Plourde	Remb. Taxes payées en trop	4945	16.92 \$
Claudette Alexandre	Remb. Taxes payées en trop	4944	372.89 \$
Les habitations St-Pacôme	Versement	4943	1 513.89 \$
Petite Caisse	Fournitures diverses	4940	184.88 \$
Petite Caisse	Fournitures diverses	4937	509.33 \$
Frédéric Lee	Frais déplacement	4936	50.40 \$
Transport P. Dionne	Versement contrat neige	4938	23 095.67 \$
Station Plein Air	Quote-Part	4934	9 999.99 \$
Régie intermunie. incendie	Quote Part	4935	6 917.36 \$
Mathilde Loiselle	Frais déplacement	4911	157.35 \$
Accès D			
Hydro-Québec	Parc	20615-29763	128.67 \$

Hydro-Québec	P1-P2	20510-71305	360.18 \$
Hydro-Québec	Lumières de rue	20510-04229	1 410.27 \$
Hydro-Québec	Caserne	50510-31671	94.19 \$
Hydro-Québec	Centre Communautaire	20615-20676	94.19 \$
Hydro-Québec	Centre Comm. Agrandis	20510-53687	537.84 \$
Hydro-Québec	Croix	20615-28522	46.36 \$
Hydro-Québec	Baseball	20510-16333	26.94 \$
Hydro-Québec	Garage	18709-89670	190.02 \$
Hydro-Québec	Réservoir D'Anjou	18709-97161	765.16 \$
Hydro-Québec	PP5	20510-65111	80.80 \$
Hydro-Québec	PP4	20510-71305	82.22 \$
Hydro-Québec	PP2	20510-55817	175.48 \$
Hydro-Québec	Bibliothèque	20510-22981	165.45 \$
Hydro-Québec	P3-P4	20510-82981	869.07 \$
Hydro-Québec	Étangs	20510-54943	2 407.29 \$
Hydro-Québec	PP3	20510-33862	80.80 \$
Hydro-Québec	PP1	20510-53351	312.47 \$
Hydro-Québec	Chalet des loisirs	20615-34680	83.49 \$
BELL	Internet	18709-41334	30.99 \$
BELL	Chalet des loisirs	18709-47878	134.08 \$
BELL	Station pompage	18709-69689	84.14 \$
BELL	Station pompage	18709-59914	84.14 \$
BELL	Station pompage	18709-02391	84.14 \$
BELL	Bureau municipal	18709-51027	281.01 \$
BELL	Chalet des loisirs	20510-00174	132.77 \$
BELL	Station pompage	20510-16784	83.61 \$
BELL	Station pompage	20510-26468	83.61 \$
BELL	Station pompage	20510-84499	83.61 \$
BELL	Bureau municipal	20510-99817	280.90 \$
CSST	Frais mensuels	18709-50029	726.99 \$
Revenu Canada	Remises fédérales	18709-45691	2 870.52 \$
Revenu Québec	Remises provinciales	18709-50029	6 383.94 \$
Cartes de crédit			
Expédia Travel	Chambre congrès FQM	Élus	579.48 \$
FQM	Formation	Élus	304.68 \$
Batterie Expert	Système électrique voirie	Élus	108.07 \$
Auberge Portage	Frais déplacements	Dévelop.	27.52 \$
Total chèques, Accès D et cartes de crédit :			64 442.70 \$
TOTAL SALAIRES			32 378.57 \$
TOTAL DES INCOMPRESSIBLES MUNICIPALITÉ			64 442.70 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ			50 611.76 \$
GRAND TOTAL :			147 433.03 \$

Je soussigné, Frédérick Lee, directeur général, certifie qu'il y aura les fonds nécessaires pour payer les comptes inscrits sur la liste déposée au conseil du 7 août 2012 et dont j'ai copie aux archives.

Frédérick Lee,
Directeur général

**AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET L'ADOPTION DU RÈGLEMENT
NUMÉRO 270 PORTANT SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Robert Bérubé qu'à une prochaine réunion, le règlement numéro 270 portant sur l'utilisation de l'eau potable sera adopté.

Robert Bérubé

215.08.12

**MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU
CONSEIL MUNICIPAL**

ATTENDU la tenue d'élection provinciale au Centre municipal le mardi 4 septembre prochain ;
ATTENDU QUE l'édifice municipal où siège le conseil sera alors utilisé comme lieu de scrutin ;

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance ordinaire du conseil devant avoir lieu le mardi 4 septembre 2012 à 20 heures soit reportée au mercredi 5 septembre 2012 à 20 heures.

216.08.12 **AUTORISATION D'EN APPELER POUR LES OFFRES POUR LE DÉNEIGEMENT 2012-2013 DES RUES MUNICIPALES**

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à procéder aux appels d'offres pour le déneigement des rues municipales pour l'hiver 2012-2013 pour une période de un (1) an, trois (3) ans et cinq (5) ans.

217.08.12 **OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (HLM) – ADOPTION DE LA RÉVISION BUDGÉTAIRE 2012**

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la révision budgétaire 2012 de l'Office municipal d'habitation tel que présenté ci-dessous :

REVENUS	48 066 \$
DÉPENSES	
Administration	10 474 \$
Conciergerie et entretien	11 216 \$
Énergie, taxes, assurance et sinistres	26 782 \$
Remplacement, améliorations et modernisation	18 050 \$
Financement	40 053 \$
Services à la clientèle	3 490 \$
 Total des dépenses	 110 065 \$
 DÉFICIT	
Partage du déficit :	61 999 \$
SHQ : 90%	55 799 \$
Municipalité : 10%	6 200 \$

218.08.12 **DÉSIGNATION DE LA MRC COMME MANDATAIRE DE LA CORPORATION DE TRANSPORT ADAPTÉ TRANS-APTE INC.**

ATTENDU QUE la MRC de Kamouraska est déjà mandataire du transport collectif et intégré de Trans-apte inc.;

ATTENDU QU'en mai dernier un protocole d'entente est intervenu entre Ville La Pocatière et la Corporation de transport adapté Trans-apte inc. afin de désigner la MRC de Kamouraska comme mandataire du service de transport adapté;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de désigner la MRC de Kamouraska comme mandataire du service de transport adapté de la Corporation de transport adapté Trans-apte inc.

219.08.12 **ACCEPTATION DE LA FACTURE DE GAÉTAN BOLDUC & ASSOCIÉS INC. – BRIS CAUSÉS PAR LA FOUDRE À NOS ÉQUIPEMENTS POUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC À L'ÉTÉ 2011**

ATTENDU QU'à l'été 2011, des bris majeurs ont été causés par la foudre à nos équipements pour le réseau d'aqueduc;

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général à effectuer le paiement de la facture numéro 20123225 de Gaétan Bolduc & Associés inc. au montant de seize mille cent cinquante-sept dollars et soixante-quatorze cents (16 157,74 \$) taxes incluses.

220.08.12 **PAIEMENT DE LA QUOTE-PART À LA STATION PLEIN AIR DE SAINT-PACÔME POUR LES MOIS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE**

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à la majorité des membres présents, M. Robert Bérubé étant contre, que la Municipalité de Saint-Pacôme verse à la Station plein air de Saint-Pacôme un montant de six mille six cent soixante-six dollars et soixante-six cents (6 666,66 \$) représentant la quote-part pour les mois de novembre et décembre 2012 immédiatement.

ACCEPTATION DE LA FACTURE DE ROCHE LTÉE – PROJET DE RACCORDEMENT DU CLUB DE GOLF DE SAINT-PACÔME

Ce point est reporté à une réunion ultérieure.

221.08.12

ACCEPTATION DE LA FACTURE DE M^E RENÉ CHAMARD, AVOCAT – DOSSIER M. STÉPHANE BONENFANT

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédéric Lee, à effectuer le paiement de la facture numéro 1072-12 au montant de mille six cent neuf dollars et soixante-cinq cents (1 609,65 \$) pour services professionnels rendus dans le dossier de M. Stéphane Bonenfant.

222.08.12

DEMANDE DE MORATOIRE DE LA STATION PLEIN AIR – RECOMMANDATION

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme est caution de la Station plein air de Saint-Pacôme dans un prêt contracté auprès de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière-Ouelle;

ATTENDU QUE le prêt original était de quatre cent soixante-quinze mille dollars (475 000,00 \$) et que le solde en date du 7 août 2012 est de deux cent quatre-vingt-douze mille soixante-quatorze dollars (292 074,00 \$);

ATTENDU QUE la Station plein air de Saint-Pacôme n'effectue aucune activité durant la saison estivale ce qui n'engendre aucun revenu;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme autorise la Station plein air de Saint-Pacôme à demander un moratoire sur le prêt cautionné par celle-ci sur le capital et intérêt pour les mois d'août, septembre et octobre 2012 et en capital seulement pour les mois de novembre, décembre 2012 et janvier 2013.

223.08.12

DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME YSABELLE FUGÈRE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

ATTENDU QUE Mme Ysabelle Fugère a acquis la propriété sise au 208 boulevard Bégin le 23 mars 2012;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Ysabelle Fugère au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 208 boulevard Bégin.

224.08.12

DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME JULIE ANCTIL ET M. JESSY GAGNON

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

ATTENDU QUE Mme Julie Anctil et M. Jessy Gagnon ont acquis la propriété sise au

177, rue Galarneau le 29 juin 2012;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Julie Anctil et M. Jessy Gagnon au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 177 rue Galarneau.

CORRESPONDANCE

225.08.12

FONDATION DE L'ÉCOLE POLYVALENTE LA POCATIÈRE – TOURNOI DE GOLF ANNUEL

ATTENDU QUE la Fondation de la Polyvalente La Pocatière nous invite à la septième édition de son tournoi de golf annuel le samedi 8 septembre prochain au Club de golf La Pruchière;

ATTENDU QUE la Fondation a pour objectif prioritaire d'aider la Polyvalente La Pocatière à atteindre ses objectifs de réussite éducative auprès des jeunes et dans différents domaines;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de payer deux (2) droits de jeux au coût total de cent cinquante dollars (150,00 \$) lors du tournoi de golf annuel de la Fondation de l'école Polyvalente La Pocatière.

226.08.12

HYDRO QUÉBEC – PROGRAMME PRODUITS EFFICACES

ATTENDU QUE notre demande de remise à l'achat d'un produit sélectionné dans le cadre du programme Produits efficaces a été acceptée lors de l'achat d'un réfrigérateur par le Club des 50 ans et +;

ATTENDU QU'Hydro Québec nous fera parvenir, par le biais de son programme Produits efficaces, un chèque au montant de quatre cents dollars (400,00 \$);

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de remettre le montant de quatre cents dollars (400,00 \$) au Club des 50 ans et + pour l'achat de leur réfrigérateur.

227.08.12

CLUB DE MOTONEIGES HIBOUX DU KAMOURASKA INC. – SIGNALISATION

ATTENDU QUE le Club de Motoneiges Hiboux du Kamouraska est à préparer prochaine saison de motoneige;

ATTENDU QU'une demande nous est adressée afin qu'une signalisation adéquate soit installée à l'intersection de la Côte de la Montagne et de la ligne d'Hydro-Québec;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que la signalisation soit installée comme par les années passées.

VARIA

228.08.12

DEMANDE D'UN STAGIAIRE AUPRÈS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

ATTENDU QUE l'Université du Québec à Trois-Rivières offre les services de stagiaires pour une période de trente-deux (32) semaines dans le cadre de leur programme en loisirs et culture;

ATTENDU QUE les connaissances que possède un étudiant universitaire dans ce domaine pourraient être mises à profit pour les activités récréatives de la Municipalité de Saint-Pacôme;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à

compléter le formulaire de demande de stage de l'Université du Québec à Trois-Rivières afin d'obtenir les services d'un stagiaire dans la concentration en loisirs et culture.

229.08.12

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – DEMANDE D'ENTRETIEN
DES BORDURES DE ROUTE LA ROUTE 230**

ATTENDU QUE l'entretien des bordures de la Route 230 relève du Ministère des Transports du Québec;

ATTENDU QUE sur certaines portions de la Route 230, l'herbage réduit considérablement la visibilité pour les automobilistes, cyclistes et marcheurs et compromet la sécurité de chacun;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres de demande au Ministère des Transports du Québec de procéder à la tonte des bordures de la Route 230 dans les plus brefs délais.

PÉRIODE DE QUESTIONS

230.08.12

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 20h56.

Gervais Lévesque
Maire

Frédéric Lee
Directeur général

COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 7 août 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Daniel Jean et Robert Bérubé.

212.08.12

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 août 2012 soit accepté tel que présenté.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 7 août 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Daniel Jean et Robert Bérubé.

213.08.12

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3
JUILLET 2012**

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2012 soit adopté tel que présenté.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 7 août 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Daniel Jean et Robert Bérubé.

214.08.12

**ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES, DES FACTURES
ADDITIONNELLES ET DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que le directeur général soit autorisé à en faire le paiement.

INCOMPRESSIBLES FACTURES ADDITIONNELLES ET COMPTES À PAYER Réunion régulière – 7 août 2012			
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	MONTANTS	
Élus	Allocations juillet 2012	2 275.43 \$	
Frédéric Lee	Salaires sem du 24-06-2012 au 21-07-2012	2 613.55 \$	
Employés municipaux	Salaires sem du 24-06-2012 au 21-07-2012	25 974.15 \$	
REER employeur	Salaires sem du 24-06-2012 au 21-07-2012	757.72 \$	
REER employés	Salaires sem du 24-06-2012 au 21-07-2012	757.72 \$	
	Total:	32 378.57 \$	
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	No. Chèque	MONTANTS
Col. Ste-Anne-La Pocatière	Don annuel	4942	250.00 \$
Gervais Lévesque	Remb. Achat symposium	4939	184.88 \$
FQM	Congrès septembre	4941	914.05 \$
Louise Plourde	Remb. Taxes payées en trop	4945	16.92 \$
Claudette Alexandre	Remb. Taxes payées en trop	4944	372.89 \$
Les habitations St-Pacôme	Versement	4943	1 513.89 \$
Petite Caisse	Fournitures diverses	4940	184.88 \$
Petite Caisse	Fournitures diverses	4937	509.33 \$
Frédéric Lee	Frais déplacement	4936	50.40 \$
Transport P. Dionne	Versement contrat neige	4938	23 095.67 \$
Station Plein Air	Quote-Part	4934	9 999.99 \$
Régie intermunie. incendie	Quote Part	4935	6 917.36 \$
Mathilde Loïselle	Frais déplacement	4911	157.35 \$
Accès D			
Hydro-Québec	Parc	20615-29763	128.67 \$
Hydro-Québec	P1-P2	20510-71305	360.18 \$
Hydro-Québec	Lumières de rue	20510-04229	1 410.27 \$
Hydro-Québec	Caserne	50510-31671	94.19 \$
Hydro-Québec	Centre Communautaire	20615-20676	94.19 \$
Hydro-Québec	Centre Comm. Agrandis	20510-53687	537.84 \$
Hydro-Québec	Croix	20615-28522	46.36 \$
Hydro-Québec	Baseball	20510-16333	26.94 \$
Hydro-Québec	Garage	18709-89670	190.02 \$
Hydro-Québec	Réservoir D'Anjou	18709-97161	765.16 \$
Hydro-Québec	PP5	20510-65111	80.80 \$
Hydro-Québec	PP4	20510-71305	82.22 \$
Hydro-Québec	PP2	20510-55817	175.48 \$
Hydro-Québec	Bibliothèque	20510-22981	165.45 \$
Hydro-Québec	P3-P4	20510-82981	869.07 \$
Hydro-Québec	Étangs	20510-54943	2 407.29 \$
Hydro-Québec	PP3	20510-33862	80.80 \$
Hydro-Québec	PP1	20510-53351	312.47 \$
Hydro-Québec	Chalet des loisirs	20615-34680	83.49 \$
BELL	Internet	18709-41334	30.99 \$
BELL	Chalet des loisirs	18709-47878	134.08 \$
BELL	Station pompage	18709-69689	84.14 \$
BELL	Station pompage	18709-59914	84.14 \$
BELL	Station pompage	18709-02391	84.14 \$
BELL	Bureau municipal	18709-51027	281.01 \$
BELL	Chalet des loisirs	20510-00174	132.77 \$

BELL	Station pompage	20510-16784	83.61 \$
BELL	Station pompage	20510-26468	83.61 \$
BELL	Station pompage	20510-84499	83.61 \$
BELL	Bureau municipal	20510-99817	280.90 \$
CSST	Frais mensuels	18709-50029	726.99 \$
Revenu Canada	Remises fédérales	18709-45691	2 870.52 \$
Revenu Québec	Remises provinciales	18709-50029	6 383.94 \$
Cartes de crédit			
Expédia Travel	Chambre congrès FQM	Élus	579.48 \$
FQM	Formation	Élus	304.68 \$
Batterie Expert	Système électrique voirie	Élus	108.07 \$
Auberge Portage	Frais déplacements	Dévelop.	27.52 \$
Total chèques, Accès D et cartes de crédit :			64 442.70 \$
TOTAL SALAIRES			32 378.57 \$
TOTAL DES INCOMPRESSIBLES MUNICIPALITÉ			64 442.70 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ			50 611.76 \$
GRAND TOTAL :			147 433.03 \$

Je soussigné, Frédérick Lee, directeur général, certifie qu'il y aura les fonds nécessaires pour payer les comptes inscrits sur la liste déposée au conseil du 7 août 2012 et dont j'ai copie aux archives.

Frédérick Lee,
Directeur général

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédérick Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 7 août 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Daniel Jean et Robert Bérubé.

**AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET L'ADOPTION DU RÈGLEMENT
NUMÉRO 270 PORTANT SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Robert Bérubé qu'à une prochaine réunion, le règlement numéro 270 portant sur l'utilisation de l'eau potable sera adopté.

Robert Bérubé

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 7 août 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Daniel Jean et Robert Bérubé.

215.08.12

**MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU
CONSEIL MUNICIPAL**

ATTENDU la tenue d'élection provinciale au Centre municipal le mardi 4 septembre prochain ;

ATTENDU QUE l'édifice municipal où siège le conseil sera alors utilisé comme lieu de scrutin ;

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance ordinaire du conseil devant avoir lieu le mardi 4 septembre 2012 à 20 heures soit reportée au mercredi 5 septembre 2012 à 20 heures.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE

CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 7 août 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Daniel Jean et Robert Bérubé.

216.08.12

AUTORISATION D'EN APPELER POUR LES OFFRES POUR LE DÉNEIGEMENT 2012-2013 DES RUES MUNICIPALES

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à procéder aux appels d'offres pour le déneigement des rues municipales pour l'hiver 2012-2013 pour une période de un (1) an, trois (3) ans et cinq (5) ans.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201__

Frédérick Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 7 août 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Daniel Jean et Robert Bérubé.

217.08.12

**OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (HLM) – ADOPTION DE LA
RÉVISION BUDGÉTAIRE 2012**

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la révision budgétaire 2012 de l'Office municipal d'habitation tel que présenté ci-dessous :

REVENUS	48 066 \$
DÉPENSES	
Administration	10 474 \$
Conciergerie et entretien	11 216 \$
Énergie, taxes, assurance et sinistres	26 782 \$
Remplacement, améliorations et modernisation	18 050 \$
Financement	40 053 \$
Services à la clientèle	3 490 \$
 Total des dépenses	 110 065 \$
 DÉFICIT	
Partage du déficit :	61 999 \$
SHQ : 90%	55 799 \$
Municipalité : 10%	6 200 \$

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 7 août 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Daniel Jean et Robert Bérubé.

218.08.12

DÉSIGNATION DE LA MRC COMME MANDATAIRE DE LA CORPORATION DE TRANSPORT ADAPTÉ TRANS-APTE INC.

ATTENDU QUE la MRC de Kamouraska est déjà mandataire du transport collectif et intégré de Trans-apte inc.;

ATTENDU QU'en mai dernier un protocole d'entente est intervenu entre Ville La Pocatière et la Corporation de transport adapté Trans-apte inc. afin de désigner la MRC de Kamouraska comme mandataire du service de transport adapté;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de désigner la MRC de Kamouraska comme mandataire du service de transport adapté de la Corporation de transport adapté Trans-apte inc.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 7 août 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Daniel Jean et Robert Bérubé.

219.08.12

**ACCEPTATION DE LA FACTURE DE GAÉTAN BOLDUC & ASSOCIÉS
INC. – BRIS CAUSÉS PAR LA FOUDRE À NOS ÉQUIPEMENTS POUR LE
RÉSEAU D'AQUEDUC À L'ÉTÉ 2011**

ATTENDU QU'à l'été 2011, des bris majeurs ont été causés par la foudre à nos équipements pour le réseau d'aqueduc;

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général à effectuer le paiement de la facture numéro 20123225 de Gaétan Bolduc & Associés inc. au montant de seize mille cent cinquante-sept dollars et soixante-quatorze cents (16 157,74 \$) taxes incluses.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 7 août 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Daniel Jean et Robert Bérubé.

220.08.12

PAIEMENT DE LA QUOTE-PART À LA STATION PLEIN AIR DE SAINT-PACÔME POUR LES MOIS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à la majorité des membres présents, M. Robert Bérubé étant contre, que la Municipalité de Saint-Pacôme verse à la Station plein air de Saint-Pacôme un montant de six mille six cent soixante-six dollars et soixante-six cents (6 666,66 \$) représentant la quote-part pour les mois de novembre et décembre 2012 immédiatement.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 7 août 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Daniel Jean et Robert Bérubé.

221.08.12

**ACCEPTATION DE LA FACTURE DE M^E RENÉ CHAMARD, AVOCAT –
DOSSIER M. STÉPHANE BONENFANT**

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à effectuer le paiement de la facture numéro 1072-12 au montant de mille six cent neuf dollars et soixante-cinq cents (1 609,65 \$) pour services professionnels rendus dans le dossier de M. Stéphane Bonenfant.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédérick Lee, directeur général

COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 7 août 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Daniel Jean et Robert Bérubé.

222.08.12

**DEMANDE DE MORATOIRE DE LA STATION PLEIN AIR –
RECOMMANDATION**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme est caution de la Station plein air de Saint-Pacôme dans un prêt contracté auprès de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière-Ouelle;

ATTENDU QUE le prêt original était de quatre cent soixante-quinze mille dollars (475 000,00 \$) et que le solde en date du 7 août 2012 est de deux cent quatre-vingt-douze mille soixante-quatorze dollars (292 074,00 \$);

ATTENDU QUE la Station plein air de Saint-Pacôme n'effectue aucune activité durant la saison estivale ce qui n'engendre aucun revenu;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme autorise la Station plein air de Saint-Pacôme à demander un moratoire sur le prêt cautionné par celle-ci sur le capital et intérêt pour les mois d'août, septembre et octobre 2012 et en capital seulement pour les mois de novembre, décembre 2012 et janvier 2013.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 7 août 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Daniel Jean et Robert Bérubé.

223.08.12

**DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA
PROPRIÉTÉ – MME YSABELLE FUGÈRE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

ATTENDU QUE Mme Ysabelle Fugère a acquis la propriété sise au 208 boulevard Bégin le 23 mars 2012;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Ysabelle Fugère au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 208 boulevard Bégin.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 7 août 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Daniel Jean et Robert Bérubé.

224.08.12

**DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA
PROPRIÉTÉ – MME JULIE ANCTIL ET M. JESSY GAGNON**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

ATTENDU QUE Mme Julie Anctil et M. Jessy Gagnon ont acquis la propriété sise au 177, rue Galarneau le 29 juin 2012;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Julie Anctil et M. Jessy Gagnon au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 177 rue Galarneau.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 7 août 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Daniel Jean et Robert Bérubé.

225.08.12

FONDATION DE L'ÉCOLE POLYVALENTE LA POCATIÈRE – TOURNOI DE GOLF ANNUEL

ATTENDU QUE la Fondation de la Polyvalente La Pocatière nous invite à la septième édition de son tournoi de golf annuel le samedi 8 septembre prochain au Club de golf La Pruchière;

ATTENDU QUE la Fondation a pour objectif prioritaire d'aider la Polyvalente La Pocatière à atteindre ses objectifs de réussite éducative auprès des jeunes et dans différents domaines;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de payer deux (2) droits de jeux au coût total de cent cinquante dollars (150,00 \$) lors du tournoi de golf annuel de la Fondation de l'école Polyvalente La Pocatière.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 7 août 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Daniel Jean et Robert Bérubé.

226.08.12

HYDRO QUÉBEC – PROGRAMME PRODUITS EFFICACES

ATTENDU QUE notre demande de remise à l'achat d'un produit sélectionné dans le cadre du programme Produits efficaces a été acceptée lors de l'achat d'un réfrigérateur par le Club des 50 ans et +;

ATTENDU QU'Hydro Québec nous fera parvenir, par le biais de son programme Produits efficaces, un chèque au montant de quatre cents dollars (400,00 \$);

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de remettre le montant de quatre cents dollars (400,00 \$) au Club des 50 ans et + pour l'achat de leur réfrigérateur.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 7 août 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Daniel Jean et Robert Bérubé.

227.08.12

**CLUB DE MOTONEIGES HIBOUX DU KAMOURASKA INC. –
SIGNALISATION**

ATTENDU QUE le Club de Motoneiges Hiboux du Kamouraska est à préparer prochaine saison de motoneige;

ATTENDU QU'une demande nous est adressée afin qu'une signalisation adéquate soit installée à l'intersection de la Côte de la Montagne et de la ligne d'Hydro-Québec;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que la signalisation soit installée comme par les années passées.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 7 août 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Daniel Jean et Robert Bérubé.

228.08.12

DEMANDE D'UN STAGIAIRE AUPRÈS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

ATTENDU QUE l'Université du Québec à Trois-Rivières offre les services de stagiaires pour une période de trente-deux (32) semaines dans le cadre de leur programme en loisirs et culture;

ATTENDU QUE les connaissances que possède un étudiant universitaire dans ce domaine pourraient être mises à profit pour les activités récréatives de la Municipalité de Saint-Pacôme;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à compléter le formulaire de demande de stage de l'Université du Québec à Trois-Rivières afin d'obtenir les services d'un stagiaire dans la concentration en loisirs et culture.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédérick Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 7 août 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Daniel Jean et Robert Bérubé.

229.08.12

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – DEMANDE D'ENTRETIEN
DES BORDURES DE ROUTE LA ROUTE 230**

ATTENDU QUE l'entretien des bordures de la Route 230 relève du Ministère des Transports du Québec;

ATTENDU QUE sur certaines portions de la Route 230, l'herbage réduit considérablement la visibilité pour les automobilistes, cyclistes et marcheurs et compromet la sécurité de chacun;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres de demande au Ministère des Transports du Québec de procéder à la tonte des bordures de la Route 230 dans les plus brefs délais.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 7 août 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Daniel Jean et Robert Bérubé.

230.08.12

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 20h56.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général